

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/47
11 septembre 2003

(03-4797)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: espagnol

CHILI

Déclaration de S.E. Mme María Soledad Alvear
Ministre des affaires étrangères

Tout d'abord, je tiens à remercier les autorités mexicaines, et en particulier M. le Ministre Derbez ainsi que l'État du Quintana Roo, d'avoir organisé cette cinquième Conférence ministérielle.

Depuis la Conférence ministérielle de Doha, le Chili a élaboré une politique commerciale fondée sur l'ouverture et la transparence. Notre droit de douane uniforme a été ramené unilatéralement à 6 pour cent. Nous avons conclu des accords de libre-échange avec l'Union européenne, les États-Unis, la Corée et les pays de l'AELE. Ces accords s'ajoutent à ceux que nous avons déjà passés avec le Mexique, presque tous les pays d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale et le Canada. En conséquence, le niveau moyen des droits appliqués avoisine les 2 pour cent et sous peu, environ 80 pour cent de nos échanges ne seront plus soumis à aucun droit.

Cette situation n'a rien d'unique. De plus en plus d'économies cherchent à libéraliser rapidement leurs échanges grâce à de bonnes disciplines, y compris dans les domaines des services et des investissements. Les instruments de prédilection pour y parvenir sont les accords signés en dehors de l'OMC. Il en est ainsi parce que les négociations menées au sein de l'OMC progressent lentement et que leurs visées ne sont pas toujours aussi ambitieuses que celles qui peuvent être réalisées dans le cadre d'accords bilatéraux. J'en veux pour preuve les retards qu'accuse actuellement le Cycle de Doha. Si nous n'arrivons pas à surmonter les problèmes qui sont à l'origine des retards pris par la présente Conférence ministérielle, l'attrait des accords bilatéraux n'en sera que plus grand.

Cependant, nous croyons qu'il est essentiel de pouvoir compter sur un système commercial multilatéral renforcé, qui a toute sa légitimité, et qui établit des principes et des règles claires régissant les échanges commerciaux. Pour cela, il nous faut absolument tirer parti de la position incomparable qu'occupe l'OMC, avec laquelle aucun accord bilatéral ou régional ne peut rivaliser.

Tout d'abord, du fait du nombre et de la diversité des Membres de cette organisation, les accords qui y sont adoptés se voient conférer une légitimité aux yeux de l'opinion publique mondiale, dans la mesure où ils reflètent un équilibre qui correspond à cette diversité.

Ensuite, ne pas progresser à l'OMC signifie priver de gains commerciaux de nombreux pays, en particulier les plus pauvres, fortement tributaires du commerce de quelques produits pour lesquels ils détiennent des avantages comparatifs, produits qui sont actuellement très protégés et dont la production et le commerce sont fortement faussés.

Enfin, l'OMC est l'unique enceinte où l'on puisse régler certains problèmes fondamentaux qu'aucun accord bilatéral ou régional n'a été ni ne sera en mesure de résoudre. Je pense notamment aux recours de plus en plus abusifs aux mesures antidumping par un nombre toujours croissant de

pays. Mais l'exemple le plus parlant est celui des énormes subventions agricoles accordées par un petit nombre de pays riches, qui ont des effets dévastateurs sur les autres pays.

Cela m'amène à parler de l'origine du Cycle de Doha. L'objectif de ce cycle, dit "du développement", est de faire en sorte que les pays en développement et les pays les moins avancés puissent s'intégrer pleinement dans le système commercial multilatéral et, de cette manière, tirer eux aussi parti des avantages de ce système. Pour y parvenir, un thème central a été choisi pour ce cycle; il s'agit de l'agriculture. En finir avec le paradoxe actuel qui fait que les postulats de la théorie économique s'appliquent de façon stricte à certains types de produits, mais pas à d'autres, serait la plus grande contribution que le système commercial multilatéral pourrait apporter pour faire sortir des millions de personnes de la pauvreté. Cet état de fait est largement admis, non seulement dans les milieux universitaires, mais également par les gouvernements des pays qui subventionnent le plus leur secteur agricole. Néanmoins, à ce jour, les beaux discours n'ont été suivis d'aucune action concrète.

L'exécution du mandat fixé à Doha dans le domaine de l'agriculture passe par des ajustements qui comporteront nécessairement des coûts sociaux et économiques à court terme. C'est pourquoi il faut trouver la flexibilité nécessaire pour faire en sorte que ces ajustements soient progressifs et politiquement viables. À cette fin, nous pourrions envisager la possibilité d'accorder des périodes de transition plus longues que celles qui ont été accordées par le passé dans le cadre du GATT/de l'OMC, en particulier pour la mise en œuvre des engagements qui nécessitent des ajustements plus complexes. Peut-être des délais de plus de dix ans seraient-ils nécessaires.

Cette flexibilité dans la mise en œuvre des engagements ne signifie pas qu'il faille revoir à la baisse les ambitions que nous nous sommes données à Doha. Elle doit au contraire être mise à profit pour élever nos visées.

Notre principale tâche est d'éliminer toutes les formes de subventions aux exportations agricoles et de réduire substantiellement le soutien accordé à ce secteur, parce qu'ils faussent les échanges. Si ces objectifs ne sont pas atteints, il sera très difficile, voire impossible, de progresser dans les autres domaines de négociation, et plus encore d'élargir la portée de l'engagement unique.

Le moment est venu pour les pays industrialisés de mettre fin à une concurrence déloyale qui appauvrit les pays en développement. Nous devons transformer le discours sur le développement qui a accompagné le lancement du Cycle de Doha en une véritable volonté politique de résoudre nos problèmes et de mettre en pratique ce qui est convenu. Ni plus, ni moins.

Je voudrais également réitérer ma satisfaction au sujet de l'accord auquel nous sommes parvenus en ce qui concerne la santé publique et l'accès aux médicaments. Cette avancée permet non seulement de régler un problème humanitaire urgent, mais aussi d'améliorer l'image de l'OMC dans la société civile et de donner une forte impulsion au Cycle de Doha.

Nous souhaitons aussi la bienvenue au Cambodge et au Népal en tant que Membres à part entière de l'OMC. Nous espérons qu'il sera possible d'accélérer et de faciliter l'accession des autres candidats, en particulier les pays les moins avancés.

Enfin, nous sommes reconnaissants à Hong Kong, Chine de s'être proposée pour accueillir la sixième Conférence ministérielle, et nous appuyons sa candidature.

Je conclurai mon intervention en formulant mes meilleurs vœux de succès pour la réunion capitale qui s'annonce.
